



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mercredi 28 mai 2014 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président et monsieur le conseiller Martin Lajeunesse formant quorum du comité. Monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, messieurs Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, Melvin Jomphe, directeur de cabinet et M^c Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint.

Sont absents, madame la conseillère Myriam Nadeau et monsieur le conseiller Maxime Tremblay.

CE-2014-639

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 30 AVRIL 2014

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de la Gatineau tenue le 30 avril 2014 a été remise aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte le procès-verbal comme soumis.

Adoptée

CE-2014-640

AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT DE 98 664,02 \$ DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE L'UPS, MODIFICATION ÉLECTRIQUE, AJOUT DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES ET AMÉNAGEMENT DU SECTEUR OCCUPÉ PAR LE SERVICE DE L'INFORMATIQUE À LA PLACE-DES-PIONNIERS - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - JOSÉE LACASSE

CONSIDÉRANT QUE ce comité, en vertu de la résolution numéro CE-2013-1110 du 3 juillet 2013, mandatait la firme D.L.S. Construction inc. pour un montant total de 974 988 \$ incluant les taxes, pour les travaux de remplacement de l'UPS, modification électrique, ajout de protection contre les incendies et aménagement du secteur occupé par le Service de l'informatique à la Place-des-Pionniers, 115, rue Principale;

CONSIDÉRANT QUE des coûts supplémentaires accumulés pour un montant de 94 583,93 \$ incluant les taxes, ont été autorisés en vertu des délégations de pouvoir numéros 118468 et 121413;

CONSIDÉRANT QUE le Service des infrastructures recommande un montant additionnel de 4 080,09 \$ incluant les taxes, pour les ordres de changement numéros 5 à 8.

CONSIDÉRANT QUE le Service des infrastructures et les professionnels ont évalué que le montant demandé pour l'ajustement de coût est juste et raisonnable :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine les ordres de changement numéros 1 à 4 au montant de 94 583,93 \$ et approuve les ordres de changement numéros 5 à 8 au montant de 4 080,09 \$ incluant les taxes pour un ajustement de coût total de 98 664,02 \$, au contrat de D.L.S. Construction inc. dans le cadre du projet de remplacement de l'UPS, modification électrique, ajout de

protection contre les incendies et aménagement du secteur occupé par le Service de l'informatique à la Place-des-Pionniers, le tout portant le contrat total à 1 073 652,02 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-12009-001-29360	3 453,26 \$	Remplacements - Salle de serveurs - Place-des-Pionniers - UPS - Génératrice, climatisation
11-13010-003-29361	227,09 \$	Plan directeur - Électromécanique Réaménagement du 4 ^e étage - Place-des-Pionniers
04-13493	177,44 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	222,30 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 22 mai 2014.

Adoptée

CE-2014-641*

**ENTENTE ET REQUÊTE - DESSERTE - SERVICES MUNICIPAUX -
PROLONGEMENT DE LA RUE DEMERS - DISTRICT ÉLECTORAL DE
BELLEVUE - SYLVIE GONEAU**

CONSIDÉRANT QUE la compagnie 3023753 Canada inc. a déposé une requête afin de procéder, à ses frais et en conformité avec la réglementation en vigueur, à l'installation des services municipaux et à la construction d'une partie de la rue Demers montré au plan préparé le 13 juin 2013 par Hubert Carpentier, arpenteur-géomètre, portant le numéro de dossier 92177, minute 5915;

CONSIDÉRANT QU'une entente devra être signée entre la Ville de Gatineau et la compagnie 3023753 Canada inc. afin d'établir les lignes directrices régissant la construction des services municipaux sur une partie de la rue Demers :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil :

- d'accepter l'entente à intervenir entre la Ville de Gatineau et la compagnie 3023753 Canada inc. concernant le prolongement de la rue Demers, montré au plan préparé le 13 juin 2013 par Hubert Carpentier, arpenteur-géomètre, portant le numéro de dossier 92177, minute 5915;
- de ratifier la requête présentée par la compagnie précitée pour construire, à ses frais et en conformité avec la réglementation en vigueur de la Ville de Gatineau, les services municipaux et les rues dans le projet;
- d'aviser le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs que la Ville de Gatineau ne s'oppose pas à la délivrance de l'autorisation requise pour l'installation des services municipaux dans le présent projet;
- d'aviser le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs que la Ville de Gatineau s'engage à entretenir les ouvrages de gestion des eaux pluviales qui seront construits dans le présent projet et qui lui seront cédés, et à les inscrire à son registre d'exploitation et d'entretien;
- d'attester que les réseaux d'aqueduc et d'égouts en place sont aptes à desservir le projet mentionné ci-dessus et sont conformes aux divers plans directeurs d'infrastructures;
- d'autoriser la compagnie précitée à faire préparer, également à ses frais, les cahiers des charges et les plans nécessaires à l'exécution des travaux ci-dessus par la firme d'experts-conseils CIMA+;

- d'entériner la demande de la compagnie précitée visant à confier la surveillance, avec résidence, des travaux précités à la firme d'experts-conseils CIMA+ et que la dépense en découlant soit assumée par cette compagnie;
- d'accepter la recommandation de la compagnie précitée à l'effet de retenir les services de la firme d'experts-conseils Les Services exp inc. pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux et que la dépense en découlant soit assumée par cette compagnie;
- d'autoriser Hydro-Québec à procéder au raccordement du réseau d'éclairage de rue, conformément aux plans qui seront approuvés par le Service des infrastructures;
- d'exiger que la compagnie, ses ayants droit et héritiers légaux cèdent à la Ville de Gatineau, à titre gratuit, la rue, les services municipaux, et les servitudes requises dans ce du projet;
- d'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer l'entente, le contrat relatif à l'obtention des servitudes ainsi qu'à l'achat de la rue faisant l'objet de la présente, le tout comme ils apparaîtront aux plans finaux qui seront déposés au Bureau de la publicité des droits.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2014-642

ACQUISITION D'UNE SERVITUDE D'UTILITÉS PUBLIQUES SUR UNE PARTIE DU LOT 1 253 517 DU CADASTRE DU QUÉBEC - 20, RUE MONETTE - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - JEAN LESSARD

CONSIDÉRANT QUE monsieur Gilbert Mongeon est propriétaire du lot 1 253 517 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, connu et désigné comme étant le 20, rue Monette à Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau doit faire l'acquisition d'une servitude réelle et perpétuelle d'utilités publiques sur une partie du lot 1 253 517, d'une superficie de 126,4 m², dans le but d'effectuer des travaux de bouclage de réseau d'aqueduc entre les rues Schingh et Monette;

CONSIDÉRANT QUE la valeur marchande a été établie à 4 550 \$ par monsieur Charles Lepoutre, évaluateur agréé, dans son rapport d'évaluation daté du 6 février 2014;

CONSIDÉRANT QUE les discussions avec le propriétaire ont permis de conclure une entente de gré à gré pour l'acquisition d'une servitude réelle et perpétuelle d'utilités publiques sur une partie du lot 1 253 517 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, d'une superficie de 126,4 m², et que ce dernier a signé une option de servitude le 26 mars 2014, pour un montant total de 8 000 \$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE le montant de l'entente, quoique supérieur à la valeur marchande déterminée par monsieur Charles Lepoutre, est plus avantageux pour la Ville et permet d'éviter d'entreprendre des procédures d'expropriation qui seraient beaucoup plus coûteuses;

CONSIDÉRANT QUE le Service de la gestion des biens immobiliers recommande l'acquisition d'une servitude réelle et perpétuelle d'utilités publiques sur une partie du lot 1 253 517 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, d'une superficie de 126,4 m², et ce, aux conditions prévues au contrat type de la Ville de Gatineau et aux autres conditions stipulées dans l'option de servitude négociée et dûment signée le 26 mars 2014, pour un montant total de 8 000 \$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE tous les services municipaux concernés ont été consultés et sont favorables à la transaction :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- autorise l'acquisition d'une servitude réelle et perpétuelle d'utilités publiques sur une partie du lot 1 253 517 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, d'une superficie de 126,4 m², et ce, aux conditions prévues au contrat type de la Ville de Gatineau et aux autres conditions stipulées dans l'option de servitude négociée et dûment signée le 26 mars 2014, pour un montant total de 8 000 \$ plus les taxes applicables;
- mandate le Service du greffe à préparer les documents nécessaires relatifs à la transaction et à procéder à la publication de la servitude au Registre foncier du Québec;
- autorise le trésorier à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins de la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30731-008-29359	8 296,86 \$	Divers travaux d'aqueduc et d'égouts - Remise en état - Bouclage et réfection de l'aqueduc - Rue Monette
04-13493	400,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	501,14 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 22 mai 2014.

Adoptée

CE-2014-643

RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-11 - 242 145,62 \$ - PÉRIODE DU 23 AU 29 MARS 2014

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-11 au montant de 242 145,62 \$ pour la période du 23 au 29 mars 2014.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 22 mai 2014.

Adoptée

CE-2014-644

SOUMISSION 2014 SP 072 - ACHAT D'UN CAMION DE SERVICE AVEC GRUE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Carle Ford, 901, rue Dollard, Gatineau, Québec, J8L 3T4, pour la fourniture d'un camion de service avec grue pour un montant total de 85 708,11 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 7 avril 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30702-001-29362	77 311,14 \$	Achat de véhicules - Équipements - Quatre camions (6 roues et 10 roues)
04-13493	3 727,25 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	4 669,72 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 22 mai 2014.

Adoptée

CE-2014-645

AUTORISATION DE FERMETURE DE RUES ET DE MODIFICATIONS AUX ZONES DE STATIONNEMENT CIBLÉES ET CONTRÔLE DE LA CIRCULATION POUR LA TENUE DES JEUX DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE ENTRE LE 21 ET LE 27 JUILLET 2014

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre des Jeux de la francophonie canadienne, qui auront lieu sur le territoire de la ville de Gatineau du 23 au 27 juillet 2014, la tenue de cet événement nécessite la fermeture de rues et la modification à la réglementation du stationnement, ainsi que le contrôle de la circulation pour la mise en œuvre du village des Jeux qui aura lieu sur le boulevard de la Gappe;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture de rues et la modification à la réglementation du stationnement ainsi que le contrôle de la circulation seront des éléments essentiels à la sécurité des participants lors de la tenue de l'événement;

CONSIDÉRANT QUE le Service de police de la Ville de Gatineau assurera le contrôle de la circulation ainsi que de la fermeture de rues et de stationnements, le tout selon les plans proposés par le Service des infrastructures;

CONSIDÉRANT QUE tous les frais relatifs à l'organisation et à la tenue de l'événement seront entièrement aux frais des Jeux de la francophonie canadienne :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la fermeture complète ainsi que la modification à la réglementation du stationnement sur le boulevard de la Gappe, entre la rue de Rouville et le boulevard de la Cité, à partir de 18 h le lundi 21 juillet 2014 jusqu'à 19 h le dimanche 27 juillet 2014, comme défini ci-dessous.

Fermeture de rues et modification à la réglementation du stationnement pour la création du village des Jeux :

- fermeture complète du boulevard de la Gappe, entre la rue de Rouville et le boulevard de la Cité;
- aucun véhicule ne sera autorisé à circuler sur cette section de rue fermée, sauf pour les véhicules d'urgence;
- mise en place de routes alternatives pour la circulation, sous la supervision du Service de police de la Ville de Gatineau et selon les exigences du plan de signalisation et de fermeture de rues qui sera produit par le Service des infrastructures;
- modification à la réglementation du stationnement sur le boulevard de la Gappe afin d'interdire le stationnement à partir de 18 h le 21 juillet 2014 jusqu'à 19 h le 27 juillet 2014.

Ce comité autorise la fermeture temporaire ainsi que la modification à la réglementation du stationnement du boulevard de la Cité et du boulevard du Carrefour les 23 et 27 juillet 2014, ainsi que pour la tenue du Gala des arts, comme défini ci-dessous.

Fermeture de rues et modification à la réglementation du stationnement pour les cérémonies d'ouverture/clôture et le Gala des arts :

- fermeture temporaire du boulevard de la Cité, entre les boulevards Maloney Ouest et du Carrefour, le 23 juillet 2014 entre 17 h et 23 h et le 27 juillet 2014 entre 12 h et 17 h;
- fermeture temporaire du boulevard du Carrefour, entre le boulevard de la Cité et l'accès au bâtiment des Archives nationales du Canada, le 23 juillet 2014 entre 17 h et 23 h et le 27 juillet 2014 entre 12 h et 17 h;
- aucun véhicule ne sera autorisé à circuler sur ces sections de rues fermées, sauf pour les véhicules d'urgence;
- afin d'assurer la sécurité, des policiers seront postés à l'intersection du boulevard de la montée Paiement et du boulevard du Carrefour ainsi qu'à l'intersection des boulevards Maloney et de la Cité;
- modification à la réglementation du stationnement sur le boulevard de la Cité afin d'interdire le stationnement le 23 juillet 2014 entre 12 h et 23 h et le 27 juillet 2014 entre 8 h à 17 h;
- fermeture temporaire du boulevard de la Cité, entre les boulevards Maloney Ouest et du Carrefour, le 26 juillet 2014 entre 21 h et 23 h, afin d'assurer la sécurité de l'embarquement des participants dans les autobus suite au Gala des arts.

Les Jeux de la francophonie canadienne travailleront avec le Service de police pour assurer le contrôle de la circulation et la sécurité des participants :

- Le Service de police de la Ville de Gatineau consent à affecter le nombre d'agents nécessaires pour la gestion et le contrôle de la circulation, selon le plan établi par le Service des infrastructures. Les policiers débiteront selon les horaires établis et termineront en fonction des besoins.

Les Jeux de la francophonie canadienne dégagent la Ville de Gatineau de toutes responsabilités pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de l'événement.

Adoptée

CE-2014-646

SOUSSION 2014 SP 120 - ENTRETIEN MÉNAGER DU CENTRE SPORTIF DE GATINEAU - SERVICE DES LOISIRS, SPORTS ET DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS - DISTRICT ÉLECTORAL DU VERSANT - DANIEL CHAMPAGNE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme NASCO entretien ménager d'immeubles inc., 263, rue Laramée, Gatineau, Québec, J8Y 2Z7 pour l'entretien ménager du centre sportif de Gatineau pour une période de deux ans pour un montant total approximatif de 876 245,46 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 24 avril 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat sera d'une durée de deux ans prenant effet à la date d'adjudication par le comité exécutif avec la possibilité de renouveler pour une période additionnelle d'une année.

Après la première année du contrat, les prix seront révisés annuellement selon l'indice des prix à la consommation.

Le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets des années 2015 à 2017, les sommes nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71168-533-29358	258 658,47 \$	Centre sportif - Activités récréatives - Programme-Conciergerie
04-13493	12 701,97 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	20 721,38 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 22 mai 2014.

Adoptée

CE-2014-647

ENTENTE DE PRÊT ENTRE LA VILLE DE GATINEAU ET LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC - 22 OEUVRES DE LA COLLECTION PERMANENTE

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Culture et des Communications souhaite mettre en valeur 22 œuvres de la collection permanente de la Ville de Gatineau dans les locaux de la direction régionale de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Culture et des Communications se porte responsable de tout bris, perte ou vol en acceptant de s'acquitter des coûts et des conditions contenues dans l'entente de prêt;

CONSIDÉRANT QUE la direction régionale de l'Outaouais du ministère de la Culture et des Communications est responsable de la protection des œuvres et doit aviser immédiatement la Ville de Gatineau de tout changement de lieu d'exposition, dommage, perte ou vol :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine l'entente de prêt à être conclue entre la Ville de Gatineau et la direction régionale de l'Outaouais du ministère de la Culture et des Communications du Québec;
- autorise le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer l'entente de prêt de 22 œuvres de la collection permanente entre la Ville de Gatineau et la direction régionale de l'Outaouais du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Adoptée

CE-2014-648

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 17 - 18 856,93 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD 18 - 325 456,57 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 17 - 13 143,41 \$ - LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 17 - 603 879,54 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 17, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 18, la liste des réquisitions numéro 17 ainsi que la liste des embauches numéro 17 :

Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 17	Pièces de comptes à payer	18 856,93 \$	5 au 9 mai 2014
Liste PD numéro 18	Pièces de comptes à payer	325 456,57 \$	5 au 9 mai 2014

Liste des réquisitions numéro 17	Pièces de comptes à payer	13 143,41 \$	5 au 9 mai 2014
Liste des embauches numéro 17	Embauches de personnel temporaire	603 879,54 \$	28 avril au 2 mai 2014

Un certificat du trésorier a été émis le 22 mai 2014.

Adoptée

CE-2014-649

**APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA
NUMÉRO 18 - 8 002,26 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES
DE COMPTES À PAYER PD 19 - 408 932,80 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS
NUMÉRO 18 - 3 154,86 \$ - LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 18 - 270 155,62 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 18, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 19, la liste des réquisitions numéro 18 ainsi que la liste des embauches numéro 18 :

Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 18	Pièces de comptes à payer	8 002,26 \$	2 au 16 mai 2014
Liste PD numéro 19	Pièces de comptes à payer	408 932,80 \$	12 au 16 mai 2014
Liste des réquisitions numéro 18	Pièces de comptes à payer	3 154,86 \$	12 au 16 mai 2014
Liste des embauches numéro 18	Embauches de personnel temporaire	270 155,62 \$	5 au 9 mai 2014

Un certificat du trésorier a été émis le 22 mai 2014.

Adoptée

CE-2014-650*

**SUBVENTION DE 5 000 \$ - AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE DES
TROIS-SAISONS, ÉDIFICE LAVICTOIRE - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-
BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON**

CONSIDÉRANT QUE l'école des Trois-Saisons, édifice Lavictoire prévoit un projet d'aménagement de la cour d'école au cours de l'année scolaire 2014-2015;

CONSIDÉRANT QUE l'école des Trois-Saisons relève de la Commission scolaire des Draveurs;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau, par le biais du budget discrétionnaire du conseiller du district électoral du Lac-Beauchamp, désire contribuer au projet d'aménagement de la cour de l'école des Trois-Saisons, édifice Lavictoire :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil :

- d'entériner le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Gatineau et la Commission scolaire des Draveurs établissant les obligations et les modalités reliées à l'aide financière;
- d'accepter de verser à la Commission scolaire des Draveurs, une subvention de 5 000 \$ pour aider au financement du projet d'aménagement de la cour de l'école des Trois-Saisons, édifice Lavictoire provenant du budget discrétionnaire du conseiller du district électoral du Lac-Beauchamp;

- d'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer le protocole d'entente pour donner suite à la présente;
- d'autoriser le trésorier à émettre un chèque de 5 000 \$ à l'ordre de la Commission scolaire des Draveurs, à l'attention de monsieur Bernard Dufourd, directeur général, 200, boulevard Maloney Est, Gatineau, Québec, J8P 1K3, sur présentation d'une pièce de compte à payer par le centre de services de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	5 000 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79945-692	5 000 \$		Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Équipements non capitalisables
02-79945-972		5 000 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 mai 2014.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2014-651

SUBVENTION DE 200 \$ - CÉGEP DE L'OUTAOUAIS - ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS EN TECHNIQUES POLICIÈRES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre du Cégep de l'Outaouais, à l'attention de l'Association des étudiants en Techniques policières, Campus Gabrielle-Roy, 333, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau, Québec, J8Y 6M4, à titre de subvention pour le projet Sans violence pour elles.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	200 \$	Cabinet du maire - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 mai 2014.

Adoptée

CE-2014-652

SUBVENTION DE 300 \$ - COOPÉRATIVE D'HABITATION 400 RIEL - ACTIVITÉ DU 7 JUIN 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - MIREILLE APOLLON

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à la Coopérative d'habitation 400 Riel, à l'attention de monsieur Raphaël Déry, président, 400, boulevard Riel, app. 3, Gatineau, Québec, J8Z 1B4, à titre de subvention pour une activité qui aura lieu le 7 juin 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79936-972	300 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-Du-Parc - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 mai 2014.

Adoptée

CE-2014-653

SUBVENTION DE 6 000 \$ - LES DIABÉTIQUES DE L'OUTAOUAIS - ACTIVITÉ DE LEVÉE DE FONDS - 8 JUIN 2014 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 6 000 \$ à l'ordre de Les Diabétiques de l'Outaouais, à l'attention de monsieur Roland Blondin, président, 331, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau, Québec, J8Y 6T3, à titre de subvention pour une activité spéciale de levée de fonds le 8 juin 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79931-972	50 \$	Josée Lacasse - D'Aylmer - Aménagement - Subventions
02-79933-972	50 \$	Richard M. Bégin - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79934-972	100 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau - Aménagement - Subventions
02-79935-972	100 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des- Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79936-972	5 075 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du- Parc - Aménagement - Subventions
02-79937-972	100 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Subventions
02-79938-972	25 \$	Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Subventions
02-79939-972	100 \$	Cédric Tessier - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79941-972	25 \$	Myriam Nadeau - De Pointe- Gatineau - Aménagement - Subventions

02-79942-972	75 \$	Gilles Carpentier - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79946-972	100 \$	Jean Lessard - De La Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79948-972	50 \$	Martin Lajeunesse - De Buckingham - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 mai 2014.

Adoptée

CE-2014-654 **SUBVENTION DE 600 \$ - COMITÉ DE VIE DE QUARTIER DU VIEUX-GATINEAU - FÊTE DE QUARTIER QUI AURA LIEU LE 7 JUIN 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 600 \$ à l'ordre du Comité de vie de quartier du Vieux-Gatineau, 89, rue Jean-René-Monette, Gatineau, Québec, J8P 5B8, à titre de subvention pour la fête de quartier qui aura lieu le 7 juin 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79942-972	50 \$	Gilles Carpentier - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79945-972	500 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 mai 2014.

Adoptée

CE-2014-655 **SUBVENTION DE 565 \$ - CLUB RICHELIEU AYLMEYER - ACTIVITÉ-BÉNÉFICE DU 7 JUIN 2014 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 565 \$ à l'ordre du Club Richelieu Aylmer, à l'attention de monsieur Jacques La Rochelle, président, 12, rue Le Ber, Gatineau, Québec, J9H 1C5, à titre de subvention pour une activité bénéfique qui aura lieu le 7 juin 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79931-972	250 \$	Josée Lacasse - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

02-79933-972	65 \$	Richard M. Bégin - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79932-972	250 \$	Mike Duggan - De Lucerne - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 mai 2014.

Adoptée

CE-2014-656

**SUBVENTION DE 4 000 \$ - MAISON DE LA FAMILLE DE GATINEAU -
ACTIVITÉS DANS LE CADRE DE LA FÊTE DE QUARTIER DU DISTRICT
ÉLECTORAL DE TOURAINE - DISTRICT ÉLECTORAL DE TOURAINE - DENIS
TASSÉ**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 4 000 \$ à l'ordre de Maison de la famille de Gatineau, à l'attention de madame Véronique Charron, 69, avenue Gatineau, Gatineau, Québec, J8T 4J4, à titre de subvention pour offrir des activités dans le cadre de la Fête de quartier du district électoral de Touraine.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79940-972	4 000 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 mai 2014.

Adoptée

CE-2014-657

**SUBVENTION DE 250 \$ - CENTRE NOUVEL-HORIZON - SOIRÉE DES EXTRAS
DU 29 MAI 2014 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 250 \$ à l'ordre du Centre Nouvel-Horizon, 100, rue de la Baie, Gatineau, Québec, J8T 3H7, à titre de subvention pour la Soirée des Extras qui aura lieu le 29 mai 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	50 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac- Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79941-972	100 \$	Myriam Nadeau - De Pointe- Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79932-972	100 \$	Mike Duggan - De Lucerne - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 mai 2014.

Adoptée

CE-2014-658

SUBVENTION DE 500 \$ - ASSOCIATION DE RINGUETTE DE GATINEAU DANS LE CADRE DE LA FÊTE DES VOISINS - 7 JUIN 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - CÉDRIC TESSIER**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'Association de ringuette de Gatineau, C.P. 792, Gatineau, Québec, J8P 7A1, à titre de subvention dans le cadre de la fête des voisins dans le secteur de l'Érablière du district électoral de Limbour le 7 juin 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79939-972	500 \$	Cédric Tessier - De Limbour - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 mai 2014.

Adoptée

CE-2014-659

SUBVENTION DE 10 000 \$ - AGORALAB - PROJET IMAGINE EDDY - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 10 000 \$ à l'ordre de Agoralab, 116, rue Binet, Gatineau, Québec, J8Y 2V3, à titre de subvention pour le projet Imagine Eddy.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79938-972	10 000 \$	Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Subventions

Le virement de fonds a effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79938-692	10 000 \$		Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Équipements non capitalisables
02-79938-972		10 000 \$	Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 mai 2014.

Adoptée

CE-2014-660

SUBVENTION DE 4 200 \$ - SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER - LE RELAIS POUR LA VIE DE GATINEAU - MEMBRES DU CONSEIL**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 4 200 \$ à l'ordre de la Société canadienne du cancer, Relais pour la vie de Gatineau, 15, rue Buteau, bureau 105, Gatineau, Québec, J8Z 1Z4, à titre de subvention dans le cadre de l'événement Le relais pour la vie qui aura lieu le 13 juin 2014 à Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79933-972	100 \$	Richard M. Bégin - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79934-972	1 000 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau - Aménagement - Subventions
02-79935-972	500 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir des Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79937-972	1 000 \$	Louise Boudrias - Du Parc de la Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Subventions
02-79939-972	150 \$	Cédric Tessier - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79940-972	100 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79943-972	1 000 \$	Daniel Champagne - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79944-972	150 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79945-972	200 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Le virement de fonds a effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79934-692	1 000 \$		Maxime Tremblay - Du Plateau - Aménagement - Équipements non capitalisables
02-79934-972		1 000 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 22 mai 2014.

Adoptée

CE-2014-661

FÊTE DE QUARTIER - FERMETURE DE LA RUE NOTRE-DAME - COMITÉ DE VIE DE QUARTIER DU VIEUX-GATINEAU - 7 JUIN 2014

CONSIDÉRANT QUE le Comité de vie de quartier du Vieux-Gatineau organise depuis plusieurs années une fête de quartier qui attire plus de 1 000 résidents du quartier;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de vie de quartier du Vieux-Gatineau demande la fermeture de la rue Notre-Dame durant quelques heures afin de rassembler les résidents dans une ambiance festive et sécuritaire en plein cœur de leur quartier qui favoriserait le sentiment d'appartenance et l'esprit communautaire;

CONSIDÉRANT QUE les résidents et commerçant seront avisés de la tenue de l'événement par un avis écrit;

CONSIDÉRANT QUE le Service de police, le Service des infrastructures ainsi que le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés recommandent la fermeture des rues suivantes, de 8 h à 16 h le 7 juin 2014, pour la Fête de quartier du Vieux-Gatineau :

- Rue Notre-Dame, entre les rues Napoléon-Groulx et Harold;
- L'intersection Léo-Smith;

CONSIDÉRANT QU'UNE fermeture de rue permettrait de disposer de l'espace nécessaire pour la tenue des activités tout en rendant le site sécuritaire pour les participants et n'occasionnera pas de détours majeurs pour les automobilistes;

CONSIDÉRANT QU'UN montant de 88 \$ sera imputé au budget d'opérations du Service des travaux publics et servira au transport du matériel requis à l'intérieur des heures régulières de travail :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la fermeture de la rue Notre-Dame, de 8 h à 16 h le 7 juin 2014, et la réorientation temporaire de la circulation dans le cadre de l'événement de la Fête de quartier organisée par le Comité de vie de quartier du Vieux-Gatineau, et ce, selon les conditions suivantes :

- Installer et retirer toute la signalisation requise, le tout comme illustré au plan numéro CRO-14-181, lequel fait partie intégrante de la présente;
- Assurer un nombre suffisant d'adultes portant une veste de circulation orange pour diriger et contrôler la circulation;
- Assurer un accès pour les véhicules d'urgence en tout temps durant l'événement;
- Ramasser les ordures engendrées par cet événement et nettoyer les lieux après l'événement;
- Assumer les frais des dommages causés à la propriété de la Ville de Gatineau;
- Dégager la Ville de Gatineau de toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de l'événement et s'engager à détenir une police d'assurance responsabilité civile pour un montant minimum de 3 000 000 \$ qui identifie la Ville de Gatineau comme assurée additionnelle et à fournir au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés du centre de services de Gatineau, avant la tenue de l'événement, un certificat d'assurance confirmant la souscription de l'assurance exigée.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71526-114	88 \$	Transport - Équipements et ameublement - Rémunération régulière - Cols bleus

Un certificat du trésorier a été émis le 23 mai 2014.

Adoptée

CE-2014-662

SUBVENTION DE 100 \$ - LES GRANDS FRÈRES ET GRANDES SOEURS DE L'OUTAOUAIS - ACTIVITÉ DE LEVÉE DE FONDS - 7 JUIN 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - MARC CARRIÈRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de Les Grands-Frères et Grandes-Sœurs de l'Outaouais, à l'attention de madame Ginette Pomminville, 3-195, rue Deveault, Gatineau, Québec, J8Z 1S7, à titre de subvention pour une activité de levée de fonds qui aura lieu le 7 juin 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79947-972	100 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 mai 2014.

Adoptée

CE-2014-663

SUBVENTION DE 300 \$ - LOISIRS ST-JEAN-BOSCO - FÊTE DE QUARTIER - 7 JUIN 2014 - DISTRICTS ÉLECTORAUX DU MANOIR-DES-TREMBLES-VAL-TÉTREAU ET HULL-WRIGHT - JOCELYN BLONDIN ET DENISE LAFERRIÈRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de Loisirs St-Jean-Bosco, 33, rue Chevalier-De Rouville, Gatineau, Québec, J8Y 3C2, à titre de subvention pour la fête de quartier qui aura lieu le 7 juin 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79938-972	100 \$	Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Subventions
02-79935-972	200 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 mai 2014.

Adoptée

CE-2014-664

SUBVENTION DE 2 000 \$ - CONSEIL DU DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE GATINEAU - ACTIVITÉ BÉNÉFICE LE 5 JUIN 2014 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 000 \$ à l'ordre du Conseil du développement du sport de Gatineau, 850, boulevard de la Gappe, suite 320, Gatineau, Québec, J8T 0B4, à titre de subvention pour une activité qui aura lieu le 5 juin 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79948-972	100 \$	Martin Lajeunesse - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79947-972	100 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79946-972	100 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79944-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Daniel Champagne - Du Versant - Aménagement Subventions

02-79942-972	50 \$	Gilles Carpentier - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79940-972	50 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79939-972	50 \$	Cédric Tessier - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79937-972	100 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Subventions
02-79936-972	200 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79935-972	100 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79934-972	700 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau - Aménagement - Subventions
02-79933-972	100 \$	Richard M.Bégin - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79932-972	50 \$	Mike Duggan - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79931-972	100 \$	Josée Lacasse - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 mai 2014.

Adoptée

CE-2014-665

AUTORISER LA FERMETURE DU BOULEVARD LORRAIN POUR PERMETTRE LES TRAVAUX DE PROLONGEMENT D'ÉGOUT PLUVIAL POUR DESSERVIR LE PROJET INTÉGRÉ DU 50, BOULEVARD LORRAIN

CONSIDÉRANT QUE des travaux de prolongement d'égout pluvial pour desservir le projet intégré du 50, boulevard Lorrain doivent être complétés du 6 au 9 juin 2014 ou du 13 au 16 juin 2014 dans le cas de conditions climatiques défavorables pour la réalisation des travaux;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux nécessitent la fermeture complète du boulevard Lorrain, entre les rues Désy et Sainte-Rose;

CONSIDÉRANT QUE cette fermeture complète s'échelonnera sur une période de quatre jours consécutifs;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux nécessitent la fermeture complète de l'axe routier majeur qu'est le boulevard Lorrain et, qu'à cet effet, une approbation du comité exécutif est souhaitable;

CONSIDÉRANT QU'afin de minimiser l'impact sur la circulation, la Ville demande au promoteur d'effectuer ces travaux du vendredi 7 h au lundi 12 h;

CONSIDÉRANT QUE l'article 7 du Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau stipule que les travaux effectués en dehors des heures permises, soit du lundi au samedi entre 7 h et 21 h, doivent être autorisés par le comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE des travaux seront réalisés le dimanche 8 ou 15 juin 2014, soit hors des périodes permises par le règlement numéro 44-2003 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la fermeture complète du boulevard Lorrain, entre les rues Désy et Sainte-Rose, du 6 au 9 juin 2014, ou du 13 au 16 juin 2014 si les conditions climatiques sont défavorables pour la réalisation des travaux, afin de permettre le prolongement de l'égout pluvial pour desservir le projet intégré du 50, boulevard Lorrain.

Adoptée

CE-2014-666

**SOUSSION 2014 SP 108 - SERVICES PROFESSIONNELS DE LABORATOIRE -
CONTRÔLE DE MATÉRIAUX - PROJETS D'INFRASTRUCTURES 2014 -
GROUPE 1**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Groupe ABS inc., 531, boulevard Maloney Est, Gatineau, Québec, J8P 1E8, pour le contrôle des matériaux pour les projets d'infrastructures - Groupe 1, pour un montant total approximatif de 239 987,32 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en le 7 mai 2014, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, conformément à la grille d'évaluation.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-13008-034-29363	41 000,00 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers - Aqueduc et égouts - Laboratoire - Morin, Papineau et Montcalm phase 3B
06-30640-030-29364	35 000,00 \$	Honoraires professionnels - Travaux de réfection - Égouts et aqueduc - Laboratoire - Touraine phase 6
06-30729-001-29365	15 000,00 \$	Mesures de modération - Circulation
18-13008-019-29366	40 000,00 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers - Aqueduc et égouts - Conduite pluviale - Saint-Joseph
18-13008-026-29367	25 000,00 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers - Aqueduc et égouts - Saint-Joseph et Alexandre-Taché
06-30729-002-29368	4 475,34 \$	Mesures de modération - Circulation - Traverse piétonnière - De la Gappe
18-14002-009-29369	41 000,00 \$	Taxe dédiée 2014 - Réfection d'infrastructures - Bassin 70 - Papineau et Kent
18-12054-001-29370	15 000,00 \$	Mesures de modération - Vitesse 2012 - Atténuation
04-13493	10 436,51 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	13 075,47 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 23 mai 2014.

Adoptée

CE-2014-667*

BILAN DES OPÉRATIONS HIVERNALES - SAISON 2013-2014

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a demandé au Service des travaux publics de déposer un bilan des opérations hivernales de la saison 2013-2014 et les recommandations s'y rattachant;

CONSIDÉRANT QUE les niveaux de service de la politique de déneigement en vigueur sont adéquats, même si certains ajustements et clarifications sont nécessaires à la politique;

CONSIDÉRANT QUE les enjeux de nos opérations de déneigement se situent au niveau de notre capacité à effectuer le soufflage de rue et le soufflage de déblaiement des trottoirs, à la suite d'événements consécutifs et intenses, étant donné qu'aucune ressource n'est dédiée au soufflage;

CONSIDÉRANT QUE nos opérations de soufflage de rues pour la ville entière peuvent prendre de cinq à six semaines et plus selon les accumulations et la fréquence :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil :

- de mettre en place des contrats de soufflage des trottoirs afin d'avoir des ressources en cas d'événements climatiques exceptionnels ou des bris d'équipements majeurs et d'approuver un budget de 100 000 \$ pour 2015;
- d'établir les démarches d'amélioration continue comme énoncé dans la présentation sur le bilan des opérations hivernales de la saison 2013-2014 et de maintenir la politique de déneigement actuelle;
- de produire un bilan des démarches d'amélioration continue qui devra être présenté aux membres du conseil municipal et de revoir ultérieurement, en 2017 le cas échéant, la politique et les niveaux de service établis à la lumière des résultats atteints.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2014-668

SOUSSION 2014 SP 069 - RÉFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX - BASSIN TOURAINE - PHASE 6**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Les Constructions CJRB inc., 3000, rue Anderson, Terrebonne, Québec, J6Y 1W1 pour la réfection des services municipaux de la phase 6 du bassin Touraine, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 2 121 410,62 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 1^{er} mai 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30640-025-29371	318 928,72 \$	Travaux de réfection - Égouts et aqueduc - Aqueduc - De Dieppe
06-30640-026-29372	318 928,72 \$	Travaux de réfection - Égouts et aqueduc - Routier - De Dieppe
06-30640-027-29373	318 928,72 \$	Travaux de réfection - Égouts et aqueduc - Égouts - De Savoie
06-30640-028-29374	318 928,72 \$	Travaux de réfection - Égouts et aqueduc - Aqueduc - De Savoie

06-30640-029-29375	318 928,75 \$	Travaux de réfection - Égouts et aqueduc - Routier - De Savoie
06-30640-024-29376	318 928,72 \$	Travaux de réfection - Égouts et aqueduc - Égouts - De Dieppe
04-13493	92 255,28 \$	TPS à recevoir Ristourne
04-13593	115 582,99 \$	TVQ à recevoir Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 26 mai 2014.

Adoptée

CE-2014-669

DÉMONSTRATION ET MANOEUVRES AÉRIENNES - CF-18 DES FORCES ARMÉES CANADIENNES - 30 JUIN 2014

CONSIDÉRANT QUE l'équipe des CF-18 des Forces armées canadiennes sera à proximité et en survol de l'Aéroport exécutif Gatineau-Ottawa le 30 juin 2014;

CONSIDÉRANT QUE leur présence s'inscrit dans le cadre d'une activité d'animation et d'exposition d'avions organisée par « Les Ailes d'Époque du Canada », le 30 juin 2014 sur les sites des Ailes d'Époque du Canada et de l'Aéroport exécutif Gatineau-Ottawa;

CONSIDÉRANT QUE des activités aériennes seront réalisées à l'intérieur des cadres opérationnels et des normes de sécurité habituelles des Forces armées canadiennes et du ministère des Transports du Canada en pareilles circonstances et que tous les arrangements nécessaires ont été faits avec les autorités de l'Aéroport exécutif Gatineau-Ottawa :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise l'équipe des CF-18 des Forces armées canadiennes à procéder à une démonstration et à des manœuvres d'acrobaties aériennes le 30 juin 2014 près de l'Aéroport exécutif Gatineau-Ottawa.

Cette autorisation comprend le survol de Gatineau à des altitudes inférieures à 1 000 pieds ainsi que les décollages et les atterrissages, les vols d'entraînement qui se déroulent le 30 juin 2014.

Adoptée

CE-2014-670

SUBVENTION DE 500 \$ - LIGUE DES VOISINS DU MANOIR DES TREMBLES - FÊTE DE QUARTIER - 7 JUIN 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DU MANOIR-DES-TREMBLES-VAL-TÉTREAU - JOCELYN BLONDIN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de la Ligue des voisins du Manoir des Trembles, 54, rue du Cygne, Gatineau, Québec, J9A 3E9, à titre de subvention pour la fête de quartier qui aura lieu le 7 juin 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79935-972	500 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2014.

Adoptée

CE-2014-671

SUBVENTION DE 300 \$ - APICA - ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS, INDUSTRIELS ET COMMERÇANTS D'AYLMER - ACTIVITÉ DU 29 MAI 2014 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de l'Association des professionnels, industriels et commerçants d'Aylmer, à l'attention de madame Jocelyne Lauzon, 53, rue Principale Gatineau, Québec, J9H 3L4, à titre de subvention pour une activité qui aura lieu le 29 mai 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79933-972	100 \$	Richard M. Bégin - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79932-972	100 \$	Mike Duggan - De Lucerne - Aménagement - Subventions
0279931-972	100 \$	Josée Lacasse - D'Aylmer - Aménagement Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2014.

Adoptée

CE-2014-672

PARTICIPATION - MEMBRE DE LA COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE - 27^e COLLOQUE LES ARTS ET LA VILLE - 4 AU 6 JUIN 2014

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- autorise monsieur Jacques Clément, membre citoyen de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine à participer au 27^e colloque « Les Arts et la Ville » qui se tiendra à Alma du 4 à 6 juin 2014;
- autorise le trésorier à rembourser les frais occasionnés par ce déplacement, sur présentation des pièces justificatives préparées par le Service concerné, pour une dépense maximale de 2 000 \$.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-72135-311-29377	1 804,05 \$	Commission des arts de la culture, des lettres et du patrimoine - Congrès et colloques
04-13493	86,98 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	108,97 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2014.

Adoptée

GILLES CARPENTIER
 Conseiller et vice-président
 Comité exécutif

M^e SUZANNE OUELLET
 Greffier et secrétaire
 Comité exécutif